

MODALITES COMPLETES DE L'OPERATION MONTAGNE NOIRE

LA SOCIETE ORGANISATRICE

La société COMPAGNIE MONTAGNE NOIRE Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital social de 6 000 000,00 €, ayant son siège social sis à 7 rue de la Jeannaie, Zone Industrielle – Marque, 22400 LAMBALLE-ARMOR, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Coutances sous le numéro 829 323 856, (ci-après « **la Société Organisatrice** »), organise en France métropolitaine (Corse incluse) un jeu avec obligation d'achat (Ci-après "**le Jeu**") commençant le 15/09/2025 à 8h00, heure en France métropolitaine et se terminant le 31/10/2025 à 23h59, heure en France métropolitaine (ci-après « **la Durée du jeu** ») avec possibilité de télécharger sa preuve d'achat jusqu'au 31/10/2025 à minuit permettant d'obtenir un tire-bouchon en inox . Les conditions de participation à l'offre sont décrites dans les présentes modalités de l'opération. Cette offre est accessible via l'url suivante : www.montagne-noire.fr (ci-après « **le Site** »).

CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'offre est ouverte à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine (Corse incluse), à l'exclusion des membres de la Société Organisatrice et des sociétés liées aux enseignes participantes, des personnes ayant directement ou indirectement participé à la conception, à la réalisation ou à la gestion de l'offre, ainsi que des membres de leur famille (ascendants ou descendants directs). Toutes personnes physiques mineures de moins de dix-huit (18) ans peut participer sous la responsabilité d'une personne physique majeure. Une participation par personne est autorisée dans le cadre de l'opération.

Pour participer, il est nécessaire d'avoir acheté en magasin, pendant la durée de l'opération, deux produits de la marque MONTAGNE NOIRE porteur de l'offre. La date du ticket de caisse faisant foi.

Vous devez conserver votre ticket de caisse (papier ou digital) qui vous sera demandé lors de la participation. Pour participer, il est aussi nécessaire d'avoir un accès internet personnel et de disposer d'une adresse email et d'un numéro de téléphone valides.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'exclure tout participant ne respectant pas l'équité de l'offre.

Il est rappelé que la participation est strictement nominative et le participant ne peut en aucun cas participer sous plusieurs pseudonymes, avec plusieurs adresses emails et ce, quel que soit le nombre d'adresses électroniques dont il dispose ou pour le compte d'autres participants. Une participation par personne est autorisée.

Aucun autre moyen de participation, notamment par courrier, ne sera pris en compte.

ANNONCE DE L'OFFRE

L'offre est portée à la connaissance du public via différents éléments publicitaires (PLV, site web, réseaux sociaux, relais on pack) disposés dans les magasins participants à l'opération.

MODALITES DE PARTICIPATION DE L'OFFRE

La participation à l'offre se fait exclusivement par voie électronique via le réseau Internet à l'adresse www.montagne-noire.fr Pour bénéficier de l'offre, le participant doit :

1. Achetez deux produits Montagne noire en point de vente entre le 15/09/25 et le 31/10/2025 inclus. La date du ticket de caisse faisant foi.

2. Rendez-vous sur le site www.montagne-noire.fr avant le 31/10/2025 à 23h59, pour tenter de gagner un tire-bouchon en inox (dans la limite des 1000 premières participations) en renseignant votre nom, prénom, adresse mail et en téléversant votre *preuve d'achat**, puis validez. Après modération, si votre preuve d'achat est valide, vous recevrez par mail une confirmation de votre gain.

**Une preuve d'achat par participation. La date d'achat et les produits Montagne Noire doivent apparaître sur la preuve d'achat et être lisibles.*

Toute demande illisible, incomplète, falsifiée, ne répondant pas aux conditions de l'offre ou enregistrée sur le site de participation à l'opération en dehors des dates de l'opération, sera considérée comme nulle et ne sera pas traitée.

RESPECT DES REGLES ET FRAUDE OU SUSPICION DE FRAUDE

Est interdit de mettre en œuvre ou de chercher à mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas conforme aux présentes modalités. La Société Organisatrice se réserve le droit d'annuler la participation, d'éliminer et/ou de poursuivre quiconque tenterait de frauder ou de nuire au bon déroulement de la participation à l'offre (notamment fausse déclaration d'identité, participation par des moyens tels qu'automates de participation, programmes élaborés pour des participations automatisées et plus généralement par tous moyens frauduleux).

La Société Organisatrice pourra procéder aux vérifications nécessaires concernant les informations fournies par les participants lors de leur inscription. La Société Organisatrice pourra décider d'annuler ou modifier l'offre s'il apparaît que des fraudes manifestes sont intervenues sous quelque forme que ce soit et empêchent le bon déroulement de l'opération.

COLLECTE ET COMMUNICATION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL ET PROTECTION DE LA VIE PRIVEE

Les informations à caractère personnel, et notamment celles à caractère nominatif, communiquées par les participants, feront l'objet d'un traitement informatique sous la responsabilité de la Société Organisatrice et de son responsable du traitement. Elles pourront être communiquées aux prestataires de service et sous-traitants pour l'exécution des obligations effectuées pour son compte dans le cadre de la présente offre. Les conditions dans lesquelles vos données personnelles seront protégées sont détaillées ci-dessous.

Préambule

Toutes les données personnelles que nous obtenons dans le cadre de l'opération seront stockées dans un ou plusieurs fichiers en tenant compte de la législation en vigueur en France (loi n° 2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles) et le Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques en lien avec le traitement des données à caractère personnel et concernant la libre circulation de ces données, l'ensemble de cette réglementation étant (ci-après dénommé RGPD). Les données personnelles sont traitées pour pouvoir informer les participants de manière efficace sur le déroulement de l'opération. Chaque participant dispose, conformément au RGPD, d'un droit d'information, de consultation, d'accès, de correction, d'opposition, d'un droit à l'oubli, d'un droit de transférabilité des données et d'un droit d'opposition au profilage et au traitement automatique.

Exécution de l'offre

Pour pouvoir participer, le participant doit suivre la procédure indiquée dans les modalités de l'offre et envoyer les informations demandées dans le formulaire de participation. Lorsqu'une personne physique valide sa participation, la société organisatrice et/ou ses prestataires de service et sous-traitants collectent et traitent les données personnelles des participants uniquement dans le but légitime d'administration et d'exécution de l'offre. Tout est mis en œuvre pour protéger votre vie privée et vous garantir une sécurité maximale quant à la protection de vos données personnelles.

Quelles données personnelles sont recueillies ou traitées lors de votre participation à l'offre ?

Nous recueillons et traitons les données personnelles que le participant saisit dans le formulaire de participation en ligne. Les données personnelles que nous collectons pourront être les suivantes :

- Pour la participation à l'offre :
 - o La civilité
 - o Le nom
 - o Le prénom
 - o L'email
 - o Le téléphone mobile
 - o L'adresse complète (numéro, rue, complément d'adresse, CP et ville)
 - o La preuve d'achat

- En cas de réclamation :
 - o Le nom
 - o Le prénom
 - o L'email de participation

Nous ne collectons et traitons aucune donnée sensible sur les participants (à savoir aucune donnée ne nous permettant de déduire l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les convictions religieuses ou philosophiques, les données d'affiliation à un syndicat, les données relatives à la santé ou à l'orientation sexuelle).

Il est dès lors demandé aux participants de ne pas saisir de telles données lors de la participation à l'offre. Si des données sensibles sont tout de même fournies, le participant accepte que ces données soient traitées conformément aux conditions de cette déclaration de la protection de la vie privée.

Enfin il est rappelé que les données dont la communication est obligatoire sont clairement identifiées. Par conséquent, les personnes qui exerceront le droit de suppression des données les concernant avant la fin de l'offre sont réputées renoncer à leur participation.

Quelles sont les conditions de mon consentement ?

En participant à l'opération, le participant exprime son consentement à la collecte et au traitement de ses données à caractère personnel en cochant la case correspondant lors de son inscription à l'Opération.

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004 et par la loi du 20 juin 2018 et le Règlement Général sur la Protection des Données 2016/679, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, d'un droit à la portabilité et d'un droit au retrait du consentement des données vous concernant. Vous pouvez exercer ces droits en envoyant un courrier à l'adresse suivante : **Agence 5ème Etage – Opération « Montagne Noire Le gout du terroir » - 2/4 boulevard Jean Jaurès – 45000 ORLEANS** ou par email à l'adresse suivante : **contact@jeu-montagne-noire.fr**

A compter de votre demande, vos données personnelles seront supprimées et il ne vous sera plus possible de participer à l'opération à compter de cette date.

En cas de difficultés en lien avec la gestion de vos données personnelles dans le cadre de l'Opération, le Participant peut adresser une réclamation auprès de la CNIL – 3, place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.

Comment seront traitées les données personnelles collectées dans le cadre de la présente offre ?

Seul le responsable du traitement, les prestataires de service et les sous-traitants ont accès aux données à caractère personnel du participant pour les seuls besoins de l'offre. Le participant est

informé que le responsable du traitement, tel que décrit le RGPD, transmettra les données personnelles aux prestataires de service et aux sous-traitants désignés qui effectueront les traitements nécessaires dans le cadre de l'offre au nom et pour le compte de la société Organisatrice.

Le participant est informé que la société Organisatrice pourra être amenée à confier le traitement des données aux partenaires suivants :

- Agence 5ème Etage, 2/4 boulevard Jean Jaurès, 45000, Orléans : pour la gestion partielle ou complète de l'opération

Les participants acceptent en conséquence que les données à caractère personnel qu'ils ont fourni soient transmises aux prestataires et sous-traitants ci-dessus pour le traitement des données dans le cadre de l'opération. Les sociétés intervenantes tout ou partie dans l'organisation de l'opération adoptent des mesures de sécurité suffisantes lors du transfert et du traitement des données à caractère personnel du participant afin d'éviter toute publication ou tout accès aux données transférées non autorisé.

Quelle est la durée de conservation des données personnelles ?

Les données personnelles du participant obtenues dans le cadre de la présente offre seront stockées par les prestataires et sous-traitants pendant toute la durée de l'offre. A la fin de l'opération, l'ensemble des données seront détruites par les sous-traitants et prestataires, seule la société organisatrice se réserve le droit de conserver à compter de la fin de l'offre et pour une durée mentionnée dans la politique de confidentialité de la marque, l'ensemble des données récoltées dans le cadre de l'opération afin de conserver la preuve de votre participation, l'identification des participants pour la défense des droits de la société Organisatrice.

À l'échéance de la période mentionnée ci-dessus, les données du participant sont entièrement supprimées du système de la société Organisatrice sans qu'aucune copie ne soit gardée par le responsable du traitement, le ou les sous-traitants et ses partenaires.

Conclusion

Dans le cadre de la présente offre, il sera proposé au participant de donner son consentement à des fins commerciales dont la formulation est la suivante :

« Je consens à ce que les données recueillies puissent être transmises et exploitées par la Société Organisatrice à des fins commerciales, de prospection, de communication ou de promotion et puissent être communiquées aux prestataires de service et sous-traitants pour l'exécution de travaux effectués pour son compte. L'ensemble des données personnelles collectées dans le cadre de ce présent jeu sont conservées pendant une durée maximale indiquée dans les mentions légales de la Société Organisatrice à compter de la validation de la participation »

RÈGLEMENT DU JEU « le gout du terroir »

Sur le site internet www.montagne-noire.fr

ARTICLE 1 - SOCIETE ORGANISATRICE

La société COMPAGNIE MONTAGNE NOIRE Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital social de 6 000 000,00 €, ayant son siège social sis à 7 rue de la Jeannaie, Zone Industrielle – Marque, 22400 LAMBALLE-ARMOR, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Coutances sous le numéro 829 323 856.

(ci-après « **la Société Organisatrice** »), organise en France métropolitaine (Corse incluse) un jeu avec obligation d'achat (Ci-après "**le Jeu**") commençant le 15/09/2025 à 8h00, heure en France métropolitaine et se terminant le 31/10/2025 à 23h59, heure en France métropolitaine (ci-après « **la Durée du jeu** ») avec possibilité de télécharger sa preuve d'achat jusqu'au 31/10/2025 . Les modalités de participation au Jeu et les modalités de désignation des gagnants sont décrites dans le présent règlement. Ce Jeu est accessible via l'url suivante : www.montagne-noire.fr (ci-après « **le Site** »).

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation à ce Jeu est ouverte à toute personne physique, majeure, résidant en France métropolitaine, disposant d'un accès à Internet, à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice du Jeu, ou des sociétés ayant participé à sa promotion et/ou à sa réalisation ainsi qu'aux membres de leur famille (conjoint, ascendants, descendants, frères et sœurs), ci-après le **Participant**.

Une seule participation est possible par ticket de caisse. Le Participant peut jouer plusieurs fois en utilisant des tickets de caisse différents dans la limite d'une seule participation gagnante. Il n'y aura qu'un seul gagnant par foyer (même nom, même adresse) sur toute la durée du Jeu.

ARTICLE 3 - ACCEPTATION DU REGLEMENT

La participation au Jeu implique l'acceptation sans aucune réserve par le Participant du présent Règlement, et du principe du Jeu. L'acceptation pleine et entière du présent Règlement se matérialise lorsque le Participant coche la case précisant qu'il accepte les conditions des modalités du Jeu, qui renvoient vers le présent Règlement. Le Règlement est disponible sur la page d'accueil du site où est hébergé le Jeu.

Tout contrevenant à l'un ou plusieurs des articles du présent Règlement sera privé de la possibilité de participer au Jeu, mais également du lot qu'il aura pu éventuellement gagner, sans préjudice d'éventuelles poursuites judiciaires. Les participations non-conformes entraînent la disqualification du gagnant pour toute la durée du Jeu.

ARTICLE 4 - COMMUNICATION DU JEU

Le Jeu sera véhiculé dans les magasins participants ainsi que via un ensemble de supports publicitaires.

Les personnes seront invitées à scanner le QR code présent sur les supports publicitaires ou à se rendre directement sur le site du Jeu à l'adresse suivante : www.montagne-noire.fr

ARTICLE 5 - PRINCIPE ET MODALITES DU JEU

5.1. Modalités de participation

La participation au Jeu se fait exclusivement par voie électronique via le réseau Internet à l'adresse www.montagne-noire.fr

Pour participer au Jeu, et être susceptible de remporter les dotations telles que décrites ci-après dans l'article 7 du présent Règlement, il faudra au participant :

3. Acheter deux (2) produits MONTAGNE NOIRE porteur de l'offre entre le 15/09/2025 (8h00) et **le 31/10/2025** (23h59) et conserver son ticket de caisse.
4. Flasher le QR-Code présent sur les supports de communication ou se connecter sur le site www.montagne-noire.fr entre le 15/09/2025 (8h00) et **le 31/10/2025** (23h59), afin d'être dirigé directement sur la plateforme du Jeu. Puis, il devra :
 - a. Renseigner les champs obligatoires du formulaire d'inscription : Civilité ; Prénom ; Nom ; Adresse ; Code postal ; Ville ; E-mail ; N° de téléphone ; Enseigne concernée par l'achat ; Code barre du produit MONTAGNE NOIRE porteur de l'offre acheté.
 - b. Télécharger sa preuve d'achat depuis le formulaire en entourant impérativement la date d'achat la référence du produit, datée entre 15/09/2025 (8h00) **au 31/10/2025** (23h59) (sont acceptés : ticket de caisse papier ou dématérialisé ou preuve de commande en drive);
 - c. Cocher les cases : « Je certifie que je suis majeur(e) » ; « Je certifie avoir pris connaissance et accepté le Règlement complet du Jeu* » ainsi que « Je certifie avoir pris connaissance et accepté la Politique de confidentialité * ».
5. Valider son inscription en cliquant sur « Valider/Je participe ».

5.2 Conditions de participation au Jeu

La participation au Jeu est ouverte du 15/09/2025 (8h00) **au 31/10/2025** (23h59), heure française, la date et l'heure des connexions des Participants, telles qu'enregistrées par les systèmes informatiques de la Société Organisatrice faisant foi, accessible à l'adresse www.montagne-noire.fr

Toute participation ou inscription incomplète, non conforme aux conditions exposées dans le présent Règlement, falsifiée, non validée, enregistrée après la date limite ou sous une autre forme que celle prévue ci-dessus ou comportant des indications inexactes ou fausses, ne sera pas prise en considération et sera considérée comme nulle.

Si la Société Organisatrice soupçonne une fraude ou constate le non-respect des conditions de participation décrites ci-dessus, elle se réserve la possibilité de supprimer la participation et donc le gain éventuel, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

ARTICLE 6 - DETERMINATION DES GAGNANTS ET RESULTATS

Un tirage au sort est effectué par huissier en fin d'opération pour faire remporter la cave à vin après vérification de sa preuve d'achat.

Il est expressément convenu que les données contenues dans les systèmes d'information en possession de la Société Organisatrice ou de ses prestataires techniques ont force probante quant aux éléments de connexion et à la détermination des gagnants.

La Société Organisatrice ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable dans l'hypothèse où les coordonnées électroniques communiquées lors de la participation seraient inexactes, incomplètes ou erronées.

Par conséquent, le Participant est l'unique responsable de l'exactitude des informations qu'il a transmises lors de sa participation et doit en cas de changement d'adresse postale, prendre les mesures nécessaires et permettre auprès des services postaux la communication du lot gagné.

Après vérification, un second e-mail de confirmation de gain sera envoyé, et il sera le seul à faire foi pour l'obtention du gain. Les photos, impression d'écran et toute autre technique de conservation de l'image ne peuvent valider l'obtention du gain.

La Société Organisatrice se réserve le droit d'exclure, de manière définitive, du présent Jeu, tout Participant :

- ayant indiqué une identité ou une adresse fausse,
- ayant tenté de tricher (notamment en créant de fausses identités permettant de participer plusieurs fois dans l'hypothèse où le participant aurait déjà gagné l'une des dotations mises en jeu),
- et plus généralement, contrevenant à une ou plusieurs dispositions du présent règlement.

En cas d'exclusion d'un gagnant, celui-ci se trouve déchu de l'ensemble de ses droits au titre du présent Règlement et notamment ceux liés à l'obtention du lot mis en jeu.

La dotation correspondante sera alors remise en jeu sous la forme d'un nouvel instant-gagnant réparti aléatoirement pendant la durée du Jeu.

Par ailleurs, la Société Organisatrice se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires à l'encontre de tout participant contrevenant à une ou plusieurs dispositions du présent Règlement.

ARTICLE 7 - DOTATIONS

Sont en jeu, dans les conditions mentionnées ci-dessus, une cave à vin de la marque Livoo d'une valeur commerciale TTC de 160,05 €

Les lots seront acceptés tels qu'ils sont annoncés sur le site du jeu. Ils ne pourront être échangés contre leur valeur en espèces, ni remplacés par un autre lot à la demande du gagnant. Les lots sont nominatifs et ne peuvent être cédés à un tiers. En tout état de cause, l'utilisation du lot se fera selon les modalités communiquées par la Société Organisatrice.

Il est précisé que la Société Organisatrice ne fournira aucune prestation de garantie ou d'assistance, le lot consistant uniquement en la remise du lot prévu pour le Jeu.

La Société Organisatrice se réserve la possibilité de remplacer le(s) lot par des lots d'une valeur équivalente, en cas de force majeure telle qu'unanimentement définie par les professionnels du droit, ou pour toute autre raison qui ne serait ni de la responsabilité ni de la volonté de la Société Organisatrice, sans qu'aucune réclamation ne puisse être formulée à cet égard. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait.

Les Participants reconnaissent et consentent à la possibilité d'un tel remplacement des lots en jeu.

Le gagnant pourra recevoir sa dotation dans un délai allant jusqu'à 6 à 8 semaines maximum après la fin du jeu.

L'acheminement des lots, bien que réalisé au mieux de l'intérêt des gagnants, s'effectue aux risques et périls des destinataires. Les éventuelles réclamations doivent être formulées par les destinataires, directement auprès des établissements ayant assuré l'acheminement.

Dans le cas où le(s) lot ne pourrai(en)t être adressé(s) par voie postale, ses (leurs) modalités de retrait seront précisées au(x) gagnant(s) dans un courrier électronique confirmant le lot ou par tout autre moyen à la convenance de la Société Organisatrice.

ARTICLE 8 - DEPÔT DU REGLEMENT

Pour la France, le présent Règlement est déposé chez la SELARL LEGAHUIS CONSEILS, 5 rue de la lionne à ORLEANS (45000).

Le Règlement est disponible gratuitement sur la plate-forme du Jeu accessible via le www.montagne-noire.fr.

En cas de différence entre l'extrait de Règlement et le Règlement complet, la version complète déposée chez le commissaire de justice prévaudra.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITE

La participation au Jeu implique la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet notamment en ce qui concerne les performances techniques, les temps de réponse pour consulter, interroger ou transférer des informations, les risques d'interruption, les risques liés à la connexion, l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels et les risques de contamination par des éventuels virus circulant sur le réseau.

La Société Organisatrice :

1. ne pourra être tenue pour responsable notamment des dysfonctionnements pouvant affecter le réseau Internet, pour tout problème de configuration ou lié à un navigateur donné ;
2. ne garantit pas que le site Internet et/ou le Jeu fonctionne(nt) sans interruption, qu'ils ne contiennent pas d'erreurs informatiques ni que les défauts constatés seront corrigés ;
3. ne pourra être tenue responsable en cas de dysfonctionnement technique du Jeu, si les Participants ne parviennent pas à se connecter au site du Jeu ou à jouer, si les données relatives à l'inscription d'un Participant ne lui parvenaient pas pour une quelconque raison dont elle ne pourrait être tenue responsable (par exemple, un problème de connexion à Internet dû à une quelconque raison chez l'utilisateur) ou lui arrivaient illisibles ou impossibles à traiter (par exemple, si le Participant possède un matériel informatique ou un environnement logiciel inadéquat pour son inscription) ou en cas de problèmes d'acheminement des courriers électroniques. Les Participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement à ce titre ;
4. ne saurait de la même manière être tenue responsable de tout dommage, matériel ou immatériel causé aux Participants, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, ou de toutes conséquences directes ou indirectes pouvant en découler, notamment sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

Il est strictement interdit, par quelque procédé que ce soit, de modifier ou de tenter de modifier le dispositif du Jeu proposé. L'utilisation de robots ou de tous autres procédés similaires permettant d'améliorer les capacités/résultats des options proposées par l'application de façon mécanique ou autre est proscrite, la violation de cette règle entraînant l'élimination de son auteur, pour toute la durée du Jeu.

A cet égard, la Société Organisatrice pourra annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu ou à l'aide d'un automate destiné à modifier la participation et/ou les résultats du Jeu. Elle se réserve, dans cette hypothèse, le droit de ne pas attribuer les dotations aux fraudeurs et/ou de poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

La Société Organisatrice se réserve également le droit d'arrêter ou de suspendre le Jeu dans tous les cas où, pour quelque raison que ce soit, le système informatique attribuerait des dotations non prévues au présent Règlement. Dans ces cas, les messages ayant informé les Participants d'un gain seraient considérés comme nuls et nonavenus et le participant ne saurait exciper d'un quelconque droit à ce titre. En aucun cas, le nombre de dotations ne pourra excéder celui prévu au présent Règlement.

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou préjudices de toute nature qui pourraient survenir en raison de la jouissance du lot attribué et/ou du fait de son utilisation, ce que le gagnant reconnaît expressément.

ARTICLE 10 - DONNEES PERSONNELLES

La Société Organisatrice s'engage à traiter l'ensemble des données collectées auprès de vous en conformité avec les dispositions de la loi « Informatique & Libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, ainsi que la loi « pour la confiance dans l'économie numérique » n° 2004-575 du 21 juin 2004, ainsi que le Règlement Général sur la Protection des Données, n° 2016/679 du 27 avril 2016 (ensemble les « Lois sur la Protection des Données »).

10.1. Catégories de données collectées

Il est rappelé que pour participer au Jeu, vous devez obligatoirement fournir certaines informations personnelles vous concernant nécessaires pour le fonctionnement du Jeu, à savoir :

• Civilité* • Prénom* • Nom* • Adresse complète (numéro, rue et complément d'adresse) * • Code postal* • Ville* • E-mail* • N° de téléphone* • Preuve d'achat* • Enseigne (lieu) d'achat* • Code barre du produit*

La Société Organisatrice est susceptible de vous demander des documents lui permettant de vérifier votre domicile et votre identité. A défaut de communication de ces données obligatoires, la participation au Jeu ne pourra être prise en compte. Si ces informations sont incomplètes, inexactes ou erronées, la participation sera considérée comme nulle. Ces informations sont enregistrées et sauvegardées dans un fichier informatique et sont nécessaires à la prise en compte de votre participation.

10.2. Finalités du traitement

Les données à caractère personnel que vous fournissez dans ce cadre ne sont traitées que pour la gestion du Jeu, votre participation et l'envoi du gain, et ne seront en aucun cas utilisées à d'autres fins.

10.3. La base légale du traitement

Vos données à caractère personnel ne seront collectées et traitées par la Société Organisatrice que si une base juridique appropriée et pertinente le permet. La Société Organisatrice traite vos données à caractère personnel dans le cadre du contrat (article 6 du RGPD) conclu par l'adhésion au Règlement de Jeu ainsi qu'à la présente politique de confidentialité pour votre participation au Jeu, afin pour la Société Organisatrice de gérer votre participation au Jeu.

10.4. Destinataires des données personnelles

La Société Organisatrice est le responsable de traitement destinataire de vos données personnelles. Elle fait appel aux prestataires de services ci-dessous agissant en qualité de sous-traitants dudit traitement :

• Auprès

La société COMPAGNIE MONTAGNE NOIRE Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital social de 6 000 000,00 €, ayant son siège social sis à 7 rue de la Jeannaie, Zone Industrielle – Marque, 22400 LAMBALLE-ARMOR, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Coutances sous le numéro 829 323 856.

, en tant que prestataire informatique susceptible d'être impacté par l'existence de ce Jeu à des fins d'hébergement et de maintenance de son système d'information ;

• Auprès d'Agence 5eme Etage - RCS ORLEANS n°439 793 852, en tant que prestataire de service aux fins de gestion du Jeu ;

• Auprès de La Pub en Vert – RCS VERON n° 313 537 938, en tant que prestataire aux fins de gestion logistique et d'expédition des dotations ;

- Auprès de SELARL LEGAHUIS CONSEILS – RCS ORLEANS n° 824917108, en tant que prestataire aux fins de gestion juridique du Jeu.

La Société Organisatrice est également susceptible de partager vos données :

- En réponse à une demande de renseignements provenant d'une autorité compétente, si la Société Organisatrice recevant une telle demande estime que la communication de ces informations est légale ou requise par une loi, un règlement applicable ou dans le cadre d'une procédure judiciaire ;
- Dans le cadre d'une contestation, de l'exercice d'une action en justice, ou afin de s'en prémunir, avec les conseils juridiques de la Société Organisatrice, leurs avocats ou huissiers de justice ;
- Avec des représentants des forces de l'ordre, des autorités judiciaires ou administratives ou d'autres tiers habilités, sur injonction ou pour faire valoir ses droits.

10.5. Durée de conservation

Vos données à caractère personnel seront conservées pour toute la durée du Jeu, et pour une période supplémentaire de six (6) mois à compter de la fin du Jeu. À l'expiration de ce délai, vos données à caractère personnel seront effacées. Toutefois, la société Compagnie Montagne Noire se réserve le droit de conserver certaines données à caractère personnel uniquement dans le cas d'une obligation légale qui lui incomberait l'exercice ou la défense de droits en justice. Dans ces cas, les données à caractère personnel seront conservées pour les durées requises en vertu de la loi applicable.

10.6. Droit d'accès, de rectification, d'effacement de vos données

Conformément aux Lois sur la Protection des Données, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'opposition pour motifs légitimes, aux données vous concernant en contactant La compagnie Montagne Noire

- à l'adresse de messagerie : **xxxxxx** avec comme objet du mail « Données personnelles - Jeu concours marque Montagne Noire le gout du terroir » ; ou
- à l'adresse postale 7 rue de la Jeannaie Maroué 22400 Lamballe

Si vous exercez le droit de suppression de vos données avant la fin du Jeu, vous serez réputé renoncer à votre participation. Dans l'hypothèse où vous êtes gagnant, si vous demandez la suppression de vos données avant la date de remise du lot, rendant impossible toute prise de contact avec la Société Organisatrice, vous serez réputé avoir renoncé à votre participation et à l'attribution de votre lot.

10.7. Droit à réclamation

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme à la réglementation sur la protection des données à caractère personnel, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (« CNIL ») en France : Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) - Service des Plaintes 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris CEDEX 07 ou sur l'adresse internet <https://www.cnil.fr>.

ARTICLE 11- DECISIONS DES ORGANISATEURS

La Société Organisatrice se réserve le droit de modifier, prolonger, écourter, suspendre ou annuler le Jeu, sans préavis, si des circonstances l'exigent, c'est-à-dire en cas de force majeure telle qu'unanimement définie par les professionnels du droit, ou pour toute autre raison qui ne serait ni de la responsabilité ni de la volonté de la Société Organisatrice.

La Société Organisatrice en informera les Participants par tout moyen de son choix, et ceux-ci seront réputés l'avoir accepté en l'absence de réaction de leur part dans le délai de quinze jours de l'envoi ou

de la mise en ligne. Tout participant sera alors réputé avoir accepté cette modification du simple fait de sa participation au Jeu à compter de la date d'entrée en vigueur de ladite modification.

La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être engagée au titre de ce qui précède et les Participants ne pourront donc prétendre à aucun dédommagement ou indemnité de quelque nature que ce soit.

ARTICLE 12 - DROIT APPLICABLE - DIFFERENDS

Le présent Règlement est soumis à la loi française.

Pour être prises en compte, les éventuelles contestations relatives au Jeu doivent être formulées sur demande écrite à l'adresse électronique **xxxxx** en mentionnant en objet du message « Contestations - Jeu concours marque Montagne Noire le gout du terroir.

Aucune contestation ou réclamation ne sera prise en considération après **le** 31/10/2025 (23h59).

En cas de contestation, il est possible de recourir à une procédure de médiation conventionnelle, ou à tout autre mode alternatif de Règlement des différends.

En cas de désaccord persistant relatif à l'interprétation et l'application du présent Règlement, et à défaut d'accord amiable, le litige relèvera des juridictions compétentes.

ARTICLE 13 - QUESTIONS

Il ne sera répondu à aucune demande téléphonique ou écrite relative aux modalités du Jeu, à l'interprétation du Règlement, aux tirages instants-gagnants ou le tirage au sort par logiciel ayant désigné les gagnants, ou concernant la liste des gagnants.

Extrait de règlement :

Jeu avec obligation d'achat organisé par la compagnie Montagne Noire, dont le siège social se situe au 7 rue de la Jeannaie Maroué 22400 Lamballe

immatriculée sous le numéro n° 829 323 211 au R.C.S. de Saint- du 15/09/2025 (8h00) **au** 31/10/2025 (23h59) ouvert à toute personne majeure résidant en France Métropolitaine.

Achetez é PRODUITS Montagne Noire porteur de l'offre avant **le** 31/20/2025, rendez-vous sur www.montagne-noire.fr avant le 31/10/2025, remplissez le formulaire et tentez de remporter une cave à vin par tirage au sort.

Voir modalités de participation et règlement complet sur www.montagne-noire.fr .Le règlement complet est déposé chez la SELARL LEGAHUIS CONSEIL, 5 rue de la lionne à Orléans (45000).